

## Mise en place d'un système intégré de gestion, de planification du courrier, des réunions et des missions de terrain du PADEN

### Question :

*Nous souhaiterions savoir si les deux (2) mois fixés comme durée d'exécution du projet inclus la conception, l'élaboration, le déploiement et la formation des agents du PADEN ou bien uniquement la partie élaboration comme souligné au point 9 dans le cahier des termes de références. Au cas échéant, pourrait-on avoir la durée d'exécution totale du projet ?*

### Réponse :

Le mandat se divise en deux parties : élaboration et entretien.

Pour l'élaboration, le mandat sera sur une période de 2 mois et se réalisera avec un niveau d'effort de 6 semaines (du rapport d'orientation au rapport final qui inclut le didacticiel et la documentation technique).

Par contre, la phase d'entretien et de maintenance va se dérouler sur une période plus longue avec des séjours et/ou des interventions à distance selon les améliorations souhaitées par le PADEN. Cf. TDR.

Ainsi, l'offre financière intégrera le coût de chacune de ses phases. Le contrat va aussi couvrir toutes les périodes ou phases et prendra fin après le dernier entretien convenu. Cf. TDR

### Question :

*Nous pensons que le délai de réalisation (« Elaboration ») de 6 semaines proposé est trop court pour l'étendu des besoins décrits dans les TDR. Le consultant devra-t-il obligatoirement suivre le délai proposé ? Est-ce un critère qui pourrait exclure l'offre technique du consultant ?*

### Réponse :

Le soumissionnaire voudra bien se référer aux TdR et à la grille d'évaluation.

### Question :

*Avez-vous besoin d'une application spécifique qui intègre en même temps la planification des activités, le suivi du courrier et le suivi des missions de terrain ou des applications différentes qui pourront être intégrées par la suite ?*

### Réponse :

Le soumissionnaire voudra bien se référer aux TdR qui décrivent les besoins pour le Système intégré de gestion demandé. Le PADEN souhaite disposer d'une seule application qui permette d'accéder à chacune de ses composantes et des sous-composantes décrites dans les TDR.

UCP/PADEN, 2 octobre 2015